# CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

# RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018

**Auteuil Audit** 19, rue Eugène Manuel

75116 PARIS

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

# CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

**Auteuil Audit** 

19, rue Eugène Manuel
75116 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018

### CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

11, boulevard de Sébastopol 75001 PARIS

Aux membres,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CNPL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

# Fondement de l'Opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et/ou financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 décembre 2019

Auteuil Audit Commissaire aux comptes

Vincent Hamou, Associé



#### Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
ANNEXE	
Régles et méthodes comptables Association	6
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions et dépréciations	9
Etat des créances	10
Etat des dettes	11
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13

NOE

# Bilan Actif



DUANACTIE	Du 0	1/01/2018 au 31/12/2018	8	Au 31/12/2017
BILAN ACTIF	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 347	13 347		58
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	43 955	39 266	4 689	8 963
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	7 276		7 276	7 276
TOTALI	64 578	52 613	11 965	16 297
Comptes de liaison	0.0.0	02010	11 703	10 27 /
TOTALII				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	70 839		70 839	82 308
Valeurs mobilières de placement	70 037		70 837	62 306
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	135 359		135 359	135 273
Charges constatées d'avance (2)	606		606	574
TOTALIII	206 803		206 803	
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	200 803		200 803	218 154
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecarts de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	271 381	52 613	218 769	234 452
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
- Legs nets a realiser	ar les organes statutai ar l'organisme de tutel			
- Dons en nature restant à vendre				
Engagements reçus : - Avals, cautions et garanties reçus				
<ul> <li>Créances escomptées non échues</li> </ul>				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				The state of the s
- Autres				

# **Bilan Passif**



		Du 01/01/2018	
	BILAN PASSIF	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans d	roit de reprise	174 865	154 805
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercic	e (excédent ou déficit)	8 690	20 060
AUTRES FONDS ASSO			20 000
	- Apports		
Fonds associatifs	- Legs et donations		
avec droit de reprise :	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation	The second secon		
	ement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementée			
Droit des propriétaires			
	TOTALI	183 555	174 865
Comptes de liaison	IOIALI	163 555	1/4 865
Comples de Haison	TOTAL		
DD OLIKATONIA EW PON	TOTAL II		-
PROVISIONS ET FONI			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
Fonds dédiés sur :	- Subventions de fonctionnement		
	- Autres ressources		
	TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTE:	S(1)		
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit (2)		
17.	- Financières diverses		
Avances et acomptes re	çus sur commandes en cours		
	- Fournisseurs et comptes rattachés	12 000	17 620
Dettes:	- Fiscales et sociales	23 213	33 861
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			8 106
Instruments de trésorer			
Produits constatés d'ava	ance		
	TOTALIV	35 213	59 586
Ecart de conversion pas	ssif V		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	218 769	234 452
(1) Dont à moins d'un a			
(1) Dont à plus d'un an			
(2) Dont concours banca	aires courants et soldes créditeurs de banque		
	- Avals, cautions et garanties données		
	- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
Engagements donnés :	- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
	- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
	The state of the s		

# Compte de résultat



COMPTE DE DECLT TAT		Au 31/12/2018		Au 31/12/2017
COMPTE DE RESULTAT	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
- Biens				
Production vendue : - Services				
Chiffre d'affaires	Net			
- Stockée				
Production : - Immobilise	ie			
Subventions d'exploitation			191 760	189 03
Reprises sur amortissements, dépréci	iations, provisions et transferts o	de charges	4 474	
Cotisations			60 494	83 172
Autres produits (hors cotisations)			31	4 763
1		TOTALI	256 759	276 97
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autr	res approvisionnements			
Variation de stock matières première				
Autres achats et charges externes			126 527	118 23
Impôts, taxes et versements assimilé	S		520	57.
Salaires et traitements			77 542	89 70
Charges sociales			35 532	42 422
- Amortisse	ments sur immobilisations		4 332	4 11.
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciati	ons de l'actif circulant			1 363
- Provisions	5			
Autres charges			1 262	50.
		TOTAL II	245 716	256 911
	RESULTA	AT D'EXPLOITATION (I - II)	11 044	20 060
Excédent ou déficit transféré		ш		
Déficit ou excédent transféré		IV		
Ouotes-parts	de résultat sur opérations f	aites en commun (III - IV)		
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et	créances actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			178	
Reprises sur dépréciations, provision	is et transferts de charges			
Différences positives de change				executive and a second
Produits nets sur cessions de valeurs	mobilières de placement			
		TOTALV	178	
Charges financières				
Dotations financières aux amortisse	ments et dépréciations			
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs n	nobilières placements			
		TOTALVI	2.6.100	
	RE	SULTAT FINANCIER (V - VI)	178	
RESULT	AT COURANT AVANT IMP	018 (1 - 11 + 111 - IV + V - VI)	11 222	20 060

# noé

# Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	27 084	
TOTAL VII	27 084	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 000	
Sur opérations en capital	23 615	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTALVIII	29 615	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 532	
Impôts sur les bénéfices IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	284 021	276 971
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	275 331	256 911
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	8 690	20 060

# Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe



#### Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

#### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 218 769 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 8 690 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements du comité de réglementation comptable.

#### Faits caractéristiques

Néant

#### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- · continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **Immobilisations corporelles:**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

# Etat des immobilisations



		Valeur brute	Augm	entations
CADRE A		en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisatio	ns incorporelles			
Frais d'établisse	ment et de développement			
Autres postes d	immobilisations incorporelles	13 347		
	TOTAL	13 347		
Immobilisatio	ns corporelles			
Terrains				
Constructions	- Sur sol propre			
Constructions .	- Sur sol d'autrui			
	- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations:	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	- De transport			
Materier.	- De bureau et informatique, mobilier	43 955		
Emballages récu	ipérables et divers			
Immobilisations	s corporelles en cours			
Avances et acon	nptes			
	TOTAL	43 955		
Immobilisatio	ons financières			
Participations é	valuées par mise en équivalence			
Autres :	- Participations	19 000		
Audes.	- Titres immobilisés			
Prêts et autres in	mmobilisations financières	7 276		
	TOTAL	26 276		
	TOTAL GENERAL	83 578		

ADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos	Révaluation légale ou éval. par mise en équival
ADRE B			en fin d'exercice	Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Frais d'établisse	ement et de développement				
Autres postes d	l'immobilisations incorporelles			13 347	
	TOTAL			13 347	
Terrains					
G	- Sur sol propre				
Constructions :	- Sur sol d'autrui				
	- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations:	- Techniques, matériel et outillage				
	- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel :	- De transport				
Materiel :	- De bureau et informatique, mobilier			43 955	
Emballages réci	upérables et divers				
Immobilisation	s corporelles en cours				
Avances et acor	nptes				
	TOTAL			43 955	
Participations é	valuées par mise en équivalence				46
Autros	- Participations	6 500	12 500		
Autres :	- Titres immobilisés				
Prêts et autres i	mmobilisations financières			7 276	
	TOTAL	6 500	12 500	7 276	
	TOTAL GENERAL	6 500	12 500	64 578	

# Etat des amortissements



CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		14		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentation	sDiminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 288	58		13 347
TOTAL	13 288	58		13 347
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				4
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 992	4 274		39 266
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	34 992	4 274		39 266
TOTAL GENERAL	48 281	4 332		52 613

IMMOBILISATIONS	Dotations				Reprises		Mouvement
AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	net des amort. à la fin de
Immobilisations incorporelles				•			l'exercice
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo, incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations					1		
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		то	TAL GENERAL NON VENTILE		то	TAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C					
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations sexercice aux amortissemen	Montant net en fin t d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				400 May 200 Ma	
Primes de remboursement des obligations					

# Etat des provisions et dépréciations



NAT	URE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				In this of waterways about 10 and	
	- Reconstitution des gisements				
Provisions pour :	- Investissements				
	- Hausse des prix				
Amortissements d	lérogatoires				
Provisions pour p	rêts d'installation				
Autres provisions	réglementées				
	TOTAL				
Risques et charge	s				
	- Litiges		23375		
	- Garanties données aux clients				
	- Pertes sur marché à terme				
	- Amendes et pénalités				
	- Pertes de change				
Provisions pour :	- Pensions et obligations				
	- Impôts				
	- Renouvellement des immobilisations				
	- Gros entretien et grandes révisions				
	- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions	pour risques et charges				
	TOTAL				

NATUR	RE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations					
	- Incorporelles				
	- Corporelles				11111
Immobilisations:	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participations	8 000		8 000	
	- Financières	11 000		11 000	
Sur stocks et en co	urs				
Sur comptes client	S				
Autres provisions	pour dépréciation	8 084		8 084	
	TOTAL	27 084		27 084	
	TOTAL GENERAL	27 084		27 084	
	- D'exploitation				
Dont don	tations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				27 084	
		Titres n	us en équivalence : Mo	entant de la dépréciation	

#### Etat des créances



		Liquidité de l'actif		
Créances (a)	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	7 276		7 276	
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2			
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	70 839	70 839		
Charges constatées d'avance	606	606		
TOTAL	78 721	71 444	7 276	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques				

# Etat des dettes



	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif			
Dettes (b)		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)				V	
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine					
crédit (1): - A plus d'1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	12 000	12 000			
Personnel et comptes rattachés	7 979	7 979			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 811	14 811	7		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	423	423			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL GENERAL	35 213	35 213		MELTINGS THE	
1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				Management of the State	
1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					



#### Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES	Exercice clos le	Exercice clos le 31/12/2017	
SUIVANTS DU BILAN	31/12/2018		
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	70 838.50	81 846.00	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
TOTAL	70 838.50	81 846.00	

# Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES	Exercice clos le	Exercice clos le	
SUIVANTS DU BILAN	31/12/2018	31/12/2017	
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	70 838.50	81 846.00	
46870100 COTISATIONS P.A.R.	23 272.50	36 182.00	
46870300 CNAF SUBVENTIONS A RECEVOIR	47 566.00	45 664.00	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
TOTAL	70 838.50	81 846.00	

# ņoé

# Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES	Exercice clos le	Exercice clos le	
SUIVANTS DU BILAN	31/12/2018	31/12/2017	
Emprunts obligataires convertibles		AND A STATE OF THE	
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 000.00	6 000.00	
Dettes fiscales et sociales	11 517.25	12 618.30	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		8 105.78	
TOTAL	17 517.25	26 724.08	

# Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES	Exercice clos le	Exercice clos le	
SUIVANTS DU BILAN	31/12/2018	31/12/2017	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 40810000 FOURNISSEURS, FACTURES NON PAR	6 000.00	6 000.00	
Dettes fiscales et sociales	11 517.25	6 000.00 12 618.30	
42820000 C.A.P. CONGES PAYES	7 967.12	8 859.27	
43860200 C.A.P. CHARGES S/CP	3 127.47	3 272.13	
44863000 Formation continue	422.66	486.90	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		8 105.78	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER		8 105.78	
TOTAL	17 517.25	26 724.08	

NOE

# CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

# RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Auteuil Audit
19, rue Eugène Manuel
75116 Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

# Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

# CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

11, boulevard de Sébastopol 75001 PARIS

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

1- Indemnités pertes de gain et frais de déplacement du Président

En contrepartie de son engagement au sein de la CNPL, votre président a la faculté de percevoir des indemnités pour perte de gains, des indemnités de déplacement et un remboursement de frais (indemnité forfaitaire de frais et indemnités kilométriques) pour les déplacements réalisés dans le cadre de l'objet social de votre syndicat.

Le montant comptabilisé globalement au 31/12/2018 en charges sur ces postes s'élève à 20 688.09 € dont 11 819.34 € d'indemnités pour perte de gains,

Paris, le 10 décembre 2019

**Auteuil Audit** 

Commissaire aux comptes

Vincent Hamou, Associé